

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 21 JANVIER 2021**

Délibération
n° 2021.01.018.B

Val de Charente 2021
: demande de
cofinancements

LE VINGT ET UN JANVIER DEUX MILLE VINGT ET UN à 18h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **15 janvier 2021**

Secrétaire de séance : Bertrand GERARDI

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Bertrand GERARDI, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Marie TERRADE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir :

Michel BUISSON à Michaël LAVILLE, Véronique DE MAILLARD à Vincent YOU, Pascal MONIER à Philippe VERGNAUD

Excusé(s) :

Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 21 JANVIER 2021**DELIBERATION
N° 2021.01.018.B**Rapporteur : **Monsieur MARTIAL****VAL DE CHARENTE 2021 : DEMANDE DE COFINANCEMENTS**

Le département de la Charente a souhaité créer une voie douce en Val de Charente, itinéraire de découverte et de mise en valeur touristique entre Angoulême et la limite avec la Charente-Maritime. Cette voie douce longe la rive droite du fleuve Charente et traverse l'agglomération de Gond-Pontouvre jusqu'à Sireuil.

Ce projet se décompose en 2 phases, à savoir l'acquisition des parcelles et l'aménagement de cette infrastructure.

Concernant les acquisitions, à ce jour, 109 parcelles ont été acquises à l'amiable par GrandAngoulême, il reste encore une centaine de parcelles à acquérir qui font l'objet d'une procédure d'expropriation, enfin quelques parcelles communales feront l'objet de conventions de mise à disposition.

Pour les aménagements, ceux-ci se décomposent en 2 grandes parties, à savoir :

- La création de cheminement, à ce jour 3,6 kms ont déjà été réalisés sur les communes de Trois-Palis et Sireuil permettant de relier directement le tracé réalisé par Grand Cognac. Il reste encore 3,4 kms de cheminement à réaliser sur des tronçons où les parcelles sont en phase d'expropriation
- La fourniture et la pose de mobiliers urbains tels que bancs, tables, poubelles...qui à ce jour n'a pas encore débuté.

Pour cette opération, le plan de financement prévisionnel serait le suivant :

Dépenses	Montants HT	Recettes	Montants HT	%
Acquisitions	206 667 €	Département	335 245 €	50%
Création de cheminement et fourniture et pose de mobiliers urbains (2021)	463 823 €	DSIL	201 147 €	30%
		GrandAngoulême	134 098 €	20%
TOTAL	670 490 €	TOTAL	670 490 €	100%

Je vous propose :

D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus.

D'AUTORISER Monsieur le Président, ou toute personne dûment habilitée, à solliciter toutes les subventions mobilisables, notamment auprès de l'Etat et du Département;

D'AUTORISER Monsieur le Président, ou toute personne dûment habilitée, à signer tous les documents afférents à ce projet.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 26 janvier 2021	<u>Affiché le :</u> 26 janvier 2021